

II.2.2. MOTIVATIONS DE LA DEMANDE

LE DEPART DES CINEMAS GAUMONT

En 1992, les cinémas Gaumont ouvrent sur le site Italie Grand Ecran en continuité du centre commercial Italie 2, trois salles de cinémas dont une salle grand écran d'une capacité de 652 sièges. Les deux autres salles étant de plus petite capacité (99 fauteuils chacune).

Les cinémas Gaumont Grand Ecran ont vu, depuis leur ouverture, leur fréquentation diminuer progressivement rendant le site largement déficitaire. En 2004, la fréquentation atteignait 289 000 entrées soit **-46% par rapport à 1993** (531 000), alors que la fréquentation moyenne des salles de cinéma en France a augmenté de 15%² sur la même période.

| Année | TOTAL | Evolution/an |
|-------|---------|--------------|
| 1992 | 352 000 | - |
| 1993 | 531 000 | 51% |
| 1994 | 517 000 | -3% |
| 1995 | 515 000 | 0% |
| 1996 | 526 982 | 2% |
| 1997 | 563 071 | 7% |
| 1998 | 463 096 | -18% |
| 1999 | 384 740 | -17% |
| 2000 | 375 572 | -2% |
| 2001 | 392 229 | 4% |
| 2002 | 383 889 | -2% |
| 2003 | 301 286 | -22% |
| 2004 | 288 676 | -4% |

⇒ Ouverture du multiplexe UGC Ciné Ciné de Bercy

⇒ Ouverture du multiplexe MK2 Bibliothèque Nationale

La perte de vitesse qu'a subi de plein fouet le cinéma Gaumont, découle de l'émergence des pôles cinématographiques UGC Ciné Cité sur le site de Bercy Village (18 salles), MK2 (14 salles) au pied de la Bibliothèque Nationale et Pathé Ivry (14 salles). En effet, au détriment des cinémas « monosalles », les multiplexes tendent à devenir des formats banalisés qui répondent mieux aux exigences du public en terme de confort (nombre de salles et de fauteuils), d'offre, de souplesse des horaires de diffusion, d'accessibilité, de situation et de complémentarité avec d'autres activités. Ainsi, ces trois multiplexes constituent un pôle cinématographique émergent qui anime les nouveaux quartiers de l'Est parisien.

D'autres facteurs, externes au développement de l'offre multiplexe avoisinante ont, par ailleurs contribué aux difficultés du site Italie grand Ecran :

- la mutation des circuits de distribution qui réduit la capacité des grandes salles à projeter des films en exclusivité ;
- la banalisation de l'avantage technologique représenté par les grandes salles.

C'est dans ce contexte qu'Europalaces a souhaité, depuis 2004, cesser son activité sur le site.

² Source : Ministère de la Culture Centre National du Cinéma

Cette cession d'activité, officialisée par la fermeture du site le 3 janvier 2006, s'est effectuée en contrepartie d'un engagement pris par Europolaces auprès de la Ville de Paris de réinvestir sur les sites Rodin et Fauvettes. Le cinéma Fauvettes sera rénové tandis que le cinéma Rodin conservera son activité culturelle en accueillant les Archives du cinéma (Cf. courrier Europolaces joint).

Ainsi, ces mesures permettront de conserver une activité culturelle et cinématographique qui contribueront à l'animation du quartier. Notons pour mémoire que le XIIIème arrondissement dispose de 28 salles.